

Orientations

Orientation 3.4.1 Intégrer les enjeux écologiques et paysagers dans la gestion sylvicole et favoriser la naturalité forestière

Contexte

Les documents-cadres de gestion forestière, dont les guides de sylviculture, visent une meilleure intégration des enjeux écologiques et paysagers dans la sylviculture. Leur déclinaison dans la sylviculture locale implique que les données naturalistes soient mises à disposition des propriétaires et gestionnaires.

La présence de certaines espèces patrimoniales (principalement tétras-lyre, gélinotte des bois, chouette de Tengmalm, chevêchette d'Europe, pic tridactyle, sabot de Vénus, bruyère herbacée, linnée boréale, épipogon) justifie une adaptation des pratiques sylvicoles.

[...]

Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines.

Lignes directrices de l'orientation

- Faciliter la concertation entre les propriétaires forestiers, l'établissement public du parc national et les autres structures environnementales, à l'amont des phases de conception des projets et des plans de gestion pour les aider à mieux prendre en considération les enjeux environnementaux.

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
3.4.1.a - Prendre en compte les enjeux écologiques et paysagers dans les différents documents de gestion ou	Veille lors des avis sur les documents de gestion, appui technique et scientifique	Prise en compte dans la gestion des forêts communales	État, ONF, acteurs de la forêt privée

Orientations

d'amélioration de
l'exploitabilité des massifs.
Décliner certains
documents-cadre avec
des orientations de
préservation plus
ambitieuses

Orientations

<p>3.4.1.b - Compléter les connaissances, mettre à disposition des gestionnaires et faciliter l'échange des données relatives aux milieux et espèces remarquables ou sensibles</p>	<p>Approfondissement de la connaissance scientifique, mise à disposition de données</p>		<p>ONF, forêt privée, associations</p>
<p>3.4.1.c - Communiquer, sensibiliser, vulgariser les bonnes pratiques de gestion et d'exploitation des forêts à destination des propriétaires, des gestionnaires, du grand public en veillant à y intégrer la dimension environnementale</p>	<p>Édition de documents techniques, information des propriétaires et exploitants</p>		<p>ONF, association des communes forestières, acteurs de la forêt privée</p>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Référence ID de l'article : #5105

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 11:53